

Liège, le 11 décembre 2023

Interpellation : Les travaux ou déménagements autour de la ligne de tram

Monsieur le Bourgmestre,

La rue Feronstrée est par endroits très étroite, de sorte que les pylônes et les lignes électriques du tram sont situés tout près des façades. Cela pose la question de la possibilité d'effectuer des travaux sur les immeubles, voire de déménager en passant par les fenêtres en toute sécurité.

A titre de comparaison, Infrabel impose une distance de sécurité de 3 mètres entre d'une part tout équipement nu sous tension et d'autre part les personnes qui travaillent à proximité ou les objets qu'elles manipulent¹.

Monsieur le Bourgmestre, avez-vous reçu des informations de l'OTW ou de toute autre institution compétente quant aux restrictions qui devront être mises en place en cas de travaux dans les immeubles ou de déménagement autour de la ligne du tram ?

Je vous remercie pour votre réponse,

Benoît Bouchat

¹ https://infrabel.be/sites/default/files/wysiwyg-files/FASCICULE_63_Version%202.1.pdf , page 52